



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 10 mars 2022, s'est réuni le 17 mars 2022 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52

Présents : 46 jusqu'à 19h20, 47 jusqu'à 20h30, 46 jusqu'à 20h40, puis 45

Votants : 51

Secrétaire de séance : Florence PENCHE

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Denis BARGUIL, Guy DOEUFF, Martine PRIMA
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Marie-Madeleine BERGOT, Danièle BROCHU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (départ à 20h30), Leslie COLLINS
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE (arrivée à 19h20-départ à 20h40), Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michel FORGET (QUIMPERLE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENÉ)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Yves BERNICOT (REDENE) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Florence PENCHE (RIEC) jusqu'à 19h20, puis à partir de 20h40

DCC2022-032

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
6- EAU ET ASSAINISSEMENT

Ajustement des tarifs eau potable 2022 (annexe)

La délibération du conseil communautaire du 16 décembre 2021 a conduit à la révision des redevances eau potable et a maintenu les autres tarifs en l'attente d'une réflexion sur le sujet.

Afin d'équilibrer les dépenses et les recettes des différentes prestations, il est proposé de modifier les tarifs des branchements et des prestations diverses.

Les tarifs proposés sont annexés et sont immédiatement applicables. Les autres tarifs demeurent inchangés.

Pour rappel, en zone littorale, ces travaux font l'objet de devis du délégataire, établis sur la base d'un bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la grille tarifaire eau potable, figurant en annexe.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la grille tarifaire eau potable, figurant en annexe.

ADOPTÉ par :

50 voix POUR

1 voix CONTRE

QUIMPERLE : Eric SAINTILAN

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sebastien MIOSSEC



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

TARIFS 2022

Conseil communautaire du 17 mars 2022

TARIF BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE HT (TVA 10 %)

Désignation des prestations	Unité	Tarif
Réalisation d'une tranchée jusqu'à 5 ml	Forfait	1 050,00 €
Plus-value par mètre linéaire supplémentaire de 5 à 10 ml	ml	42,00 €
Réalisation d'une tranchée au-delà de 10 ml	-	Devis
Fourniture et pose de regard en polyéthylène pour 1 compteur ø15 comprenant robinet d'arrêt et clapet anti-pollution	Unité	67,70 €
Fourniture et pose de regard en polyéthylène pour 2 compteurs ø15 comprenant robinet d'arrêt et clapet anti-pollution	Unité	177,70 €
Fourniture et pose de regard en polyéthylène pour 3 compteurs ø15 comprenant robinet d'arrêt et clapet anti-pollution	Unité	392,30 €
Fourniture et pose de regard en polyéthylène pour 4 compteurs ø15, comprenant robinet d'arrêt et clapet anti-pollution	Unité	446,40 €
<i>Fourniture et pose de regard en polyéthylène pour 5 compteurs ø15, comprenant robinet d'arrêt et clapet anti-pollution</i>	Unité	512,50 €
<i>Fourniture et pose de regard en polyéthylène pour 1 compteur ø20, comprenant robinet d'arrêt et clapet anti-pollution</i>	Unité	125,00 €
<i>Fourniture et pose de regard en polyéthylène pour 1 compteur ø30, comprenant robinet d'arrêt et clapet anti-pollution</i>	Unité	415,00 €
<i>Fourniture et pose de regard en polyéthylène pour 1 compteur ø40, comprenant robinet d'arrêt et clapet anti-pollution</i>	Unité	476,00 €
<i>réhausse pour regard 1 ou 2 compteurs</i>	Unité	13,55 €
<i>réhausse pour regard 3, 4 ou 5 compteurs</i>	Unité	73,00 €
<i>Tampon composite pour regard 1 ou 2 compteurs</i>	Unité	90,60 €
<i>Tampon fonte pour regard 1 ou 2 compteurs</i>	Unité	125,00 €
<i>Tampon fonte pour regard 3, 4 ou 5 compteurs</i>	Unité	198,00 €
<i>Fourniture et pose d'une borne de façade pour compteurs</i>	Unité	302,40 €
<i>Compteur ø15</i>	Unité	54,00 €
<i>Compteur ø20</i>	Unité	58,00 €
<i>Compteur ø30</i>	Unité	123,00 €
<i>Compteur ø40</i>	Unité	162,00 €
<i>rail comprenant robinet d'arrêt ø15 et clapet anti-retour</i>	Unité	43,10 €
<i>robinet d'arrêt ø15</i>	Unité	22,05 €
<i>clapet anti-retour ø15</i>	Unité	6,70 €
<i>canne de puisage ø25</i>	Unité	25,00 €
<i>sac de béton 35 kg</i>	Unité	7,73 €

PRESTATIONS DIVERSES D'EAU POTABLE HT (TVA 10 %)

Désignation des prestations	Unité	Tarif
Coût main-d'œuvre	H	28,00 €
<i>Location mini-pelle</i>	H	68,00 €
<i>Ouverture/fermeture d'un branchement</i>	H	28,00 €
<i>Utilisation de l'eau sur le domaine public sans compteur ou prise d'eau sans autorisation</i>	Forfait	1 000,00 €
<i>Intervention illicite sur compteur (rupture du plomb cache, by-pass, inversion, suppression du clapet anti-retour)</i>	Forfait	500,00 €
<i>Intervention illicite sur canalisation ou branchement d'eau potable</i>	Forfait	1 000,00 €
<i>Acquisition d'une carte monétique pour borne de puisage</i>	Unité	30,00 €
<i>Etalonnage du compteur d'eau potable</i>	Unité	Sur devis
<i>Pénalité en cas de dégradation d'une canalisation d'eau potable par un tiers (hors coût de réparation sur facture)</i>	Forfait	1 000,00 €